



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Conseil national de la vie associative

Question écrite n° 6753

#### Texte de la question

M François Leotard attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre sur le bilan d'activité du Conseil national de la vie associative. Il souhaiterait connaître, à partir de ce bilan, les solutions retenues par le Gouvernement pour l'amélioration et le développement du mouvement associatif.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le bilan d'activité que dresse annuellement le conseil national de la vie associative contient de nombreuses propositions. Dans sa dernière édition, ce document inclut le rapport présenté au ministre chargé de l'économie sociale, intitulé « Pour une vie associative mieux reconnue dans ses fonctions économiques et dans les actions d'intérêt général ». A la suite de ce rapport, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, en liaison avec le ministère chargé du budget, a réuni un groupe de travail regroupant des représentants du monde associatif et des administrations concernées, afin d'étudier les modalités actuelles et les évolutions éventuelles du financement et de la fiscalité des associations. Comme il a eu l'occasion de l'écrire à l'ensemble des ministres, le Premier ministre attache une très grande importance à l'approfondissement de la concertation et du dialogue avec le monde associatif. Il l'a notamment manifesté en recevant, il y a quelques semaines, les représentants des grandes coordinations associatives, et en maintenant un dialogue régulier avec le conseil national de la vie associative. Les associations constituent en effet des relais majeurs entre les citoyens et les pouvoirs publics, et leur rôle économique et social est, dans certains secteurs de l'activité nationale, tout à fait fondamental. Elles doivent être très étroitement associées à la mise en œuvre de certaines politiques nationales, au tout premier rang desquelles l'insertion sociale et professionnelle, et plus globalement l'ensemble du programme de lutte contre l'exclusion.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Leotard François](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6753

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 1988, page 3601